

Fiche filière vigne
édition 10/03/2021

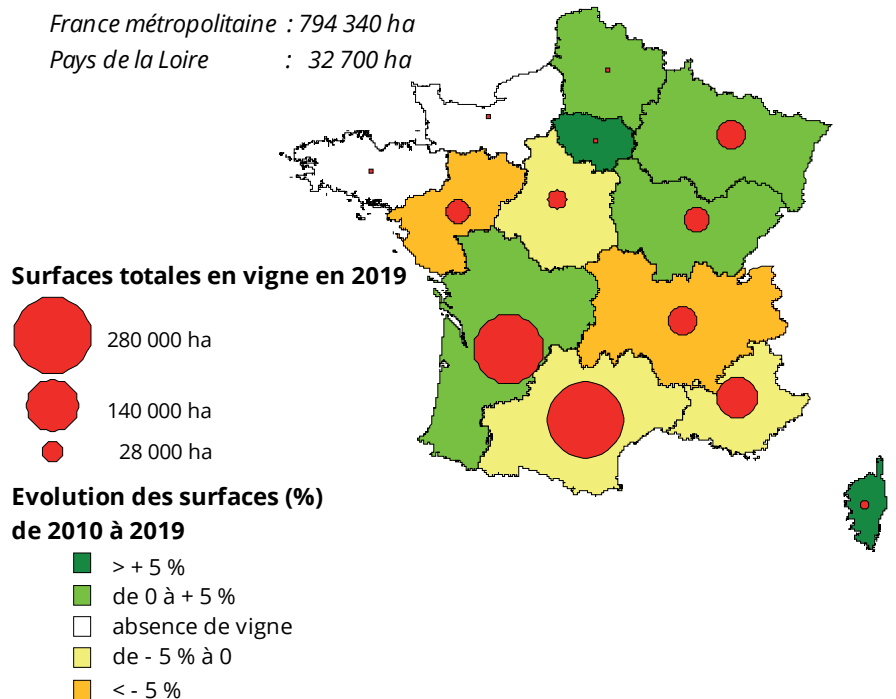
MARS 2021 - n°10

Avec 32 700 ha en 2019 (dont 31 400 ha en production) et 25 400 ha sous appellation d'origine protégée (AOP), les Pays de la Loire représentent 4,1 % des surfaces viticoles métropolitaines. La récolte régionale 2019 est l'une des plus faibles de la décennie. En effet, au gré des accidents climatiques et/ou sanitaires, les volumes et la qualité des vendanges varient assez fortement, en particulier au cours de la décennie 2010-2020. Dans ce contexte, la région représente en 2019 près de 3,1 % de la production nationale de vins et 2 % de la valeur vinicole. L'activité viti-vinicole pèse pour 3,6 % de la valeur des biens agricoles régionaux produits en 2019, contre près de 6 % en 2018.

Le vignoble régional est localisé avant tout dans le Maine-et-Loire (environ 20 600 ha) et en Loire-Atlantique (env. 10 900 ha), et de façon plus confidentielle en Vendée et en Sarthe. Alors que tendanciellement une érosion des surfaces viticoles régionales était constatée au cours des dernières décennies, un palier des surfaces semble se dessiner lors des toutes dernières campagnes (graphique 4). Parallèlement à ces évolutions, l'activité viti-vinicole s'est concentrée, avec une forte diminution du nombre d'exploitations cultivant la vigne.

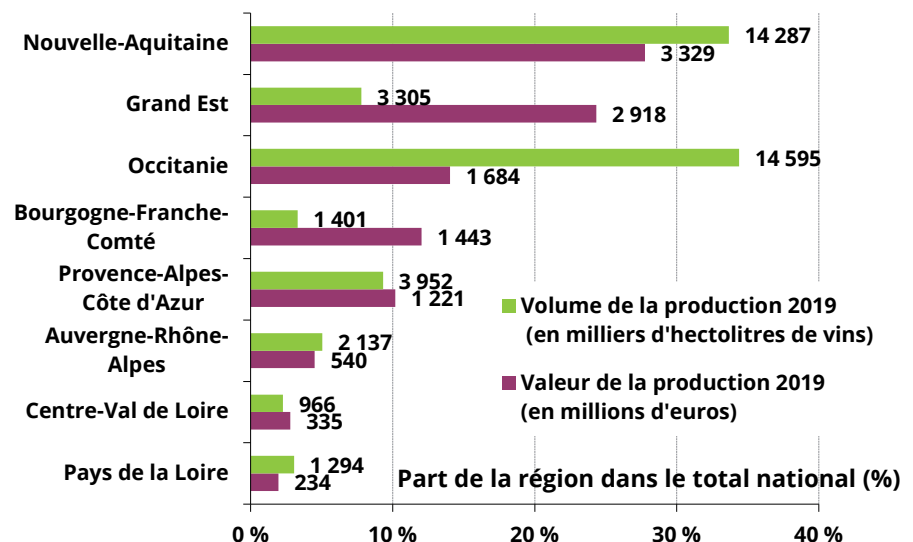
Les différents cépages utilisés dans la région (cabernet franc, melon de bourgogne ou muscadet, chenin, sauvignon ...) permettent d'élaborer des vins tranquilles ou effervescents, des vins blancs secs ou moelleux, des vins rosés ou rouges. En pays nantais, les vins blancs dominent très nettement (plus de 80 % des volumes 2019). En Anjou-Saumur, les vins rosés et rouges représentent près des deux tiers des volumes de vins produits, aux côtés des vins blancs. A ces vignobles situés à proximité de la Loire, s'ajoutent les vignes des fiefs vendéens ainsi que les appellations Jasnières et Coteaux du Loir pour la Sarthe. En 2019, près de 80 % des volumes et des surfaces viticoles régionales bénéficient d'une appellation d'origine protégée (AOP).

Carte 1 : localisation, importance et évolution des surfaces viticoles



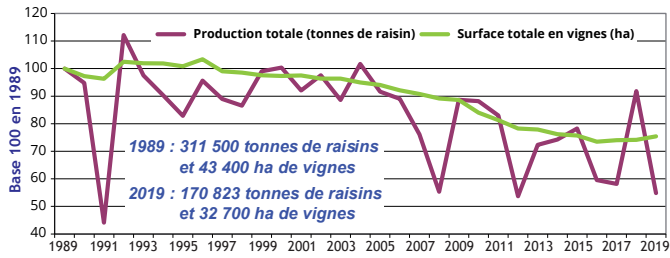
Source : Agreste - SAA ; ©IGN-BDCarto®

Graphique 1 : pénalisée par une petite récolte, la région représente en 2019 environ 2 % de la valeur de la production viti-vinicole nationale et 3 % des volumes produits



Source : Agreste - comptes régionaux de l'agriculture et SAA 2019

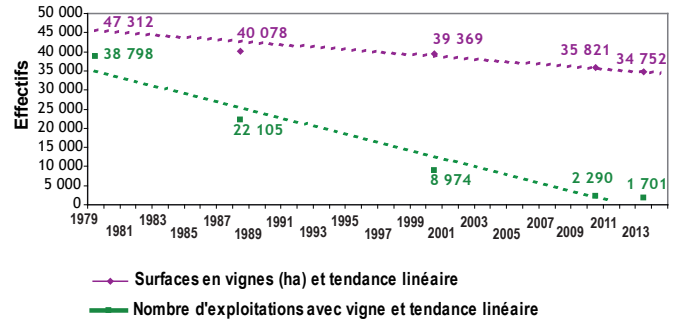
Graphique 2 : forte variabilité de la production viticole au cours de la décennie 2010



Source : Agreste - SAA Pays de la Loire

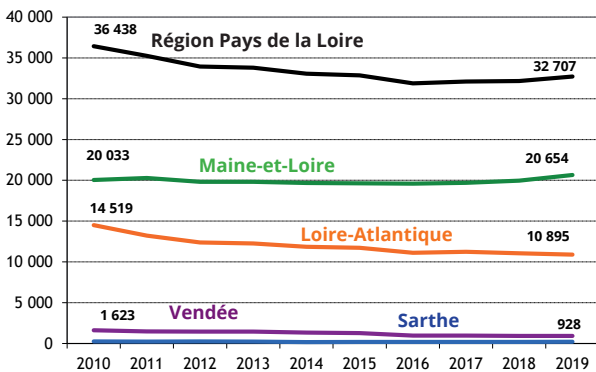
Les années 1991, 2008, 2012, 2016, 2017 et 2019 ont en commun d'avoir été des campagnes marquées par des épisodes gélifs, plus ou moins étendus, fortement préjudiciables aux vignobles. Des phénomènes de nouaison difficile, de coulure, de grêle localisée, de maîtrise phytosanitaire difficile ont pu s'y ajouter. Finalement, la production régionale des années considérées a été lourdement pénalisée, parfois divisée par deux, suite à ces événements.

Graphique 3 : spécialisation de la production viticole des Pays de la Loire et érosion des surfaces en vigne



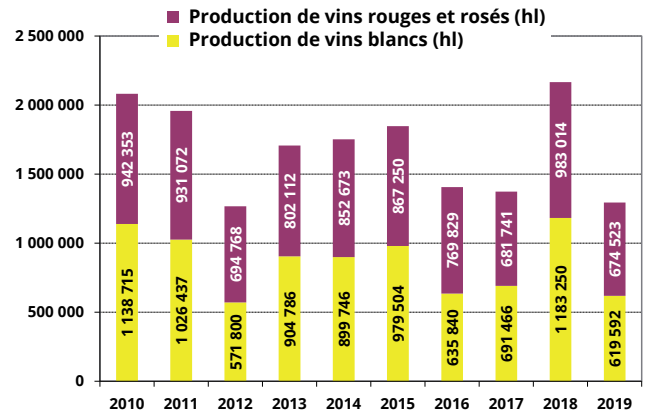
Source : Agreste - Recensements agricoles 1979 à 2010 et enquête ESEA 2013

Graphique 4 : évolution par département des surfaces viticoles régionales
(surfaces totales en ha : productives ou non)



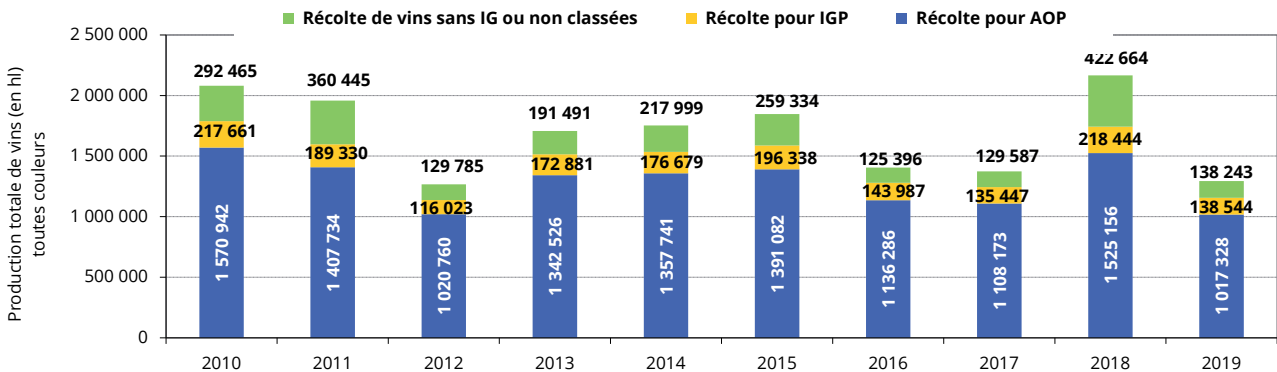
Source : Agreste -SAA

Graphique 5 : millésime 2019, la seconde production vinicole régionale la plus faible de la décennie



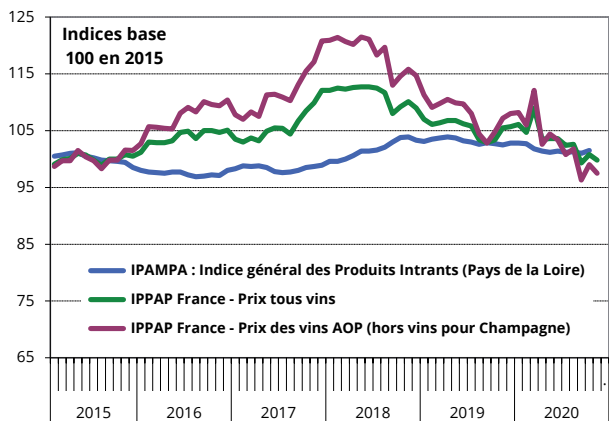
Source : Agreste-SAA

Graphique 6 : la production vinicole régionale bénéficie d'une appellation d'origine protégée (AOP) pour près de 80 % de ses volumes



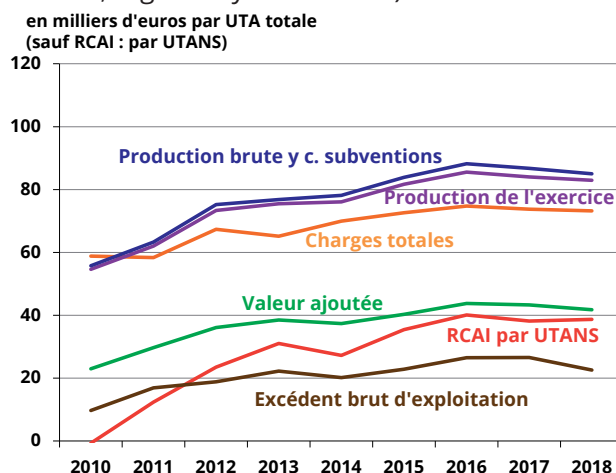
Source : Agreste -SAA

Graphique 7 : **VINS : indices des prix à la production (IPPAP) et des prix des intrants (IPAMPA)**



Source : Agreste-INSEE

Graphique 8 : **indicateurs économiques moyens des exploitations spécialisées en viticulture (OTEX 35, région Pays de la Loire)**



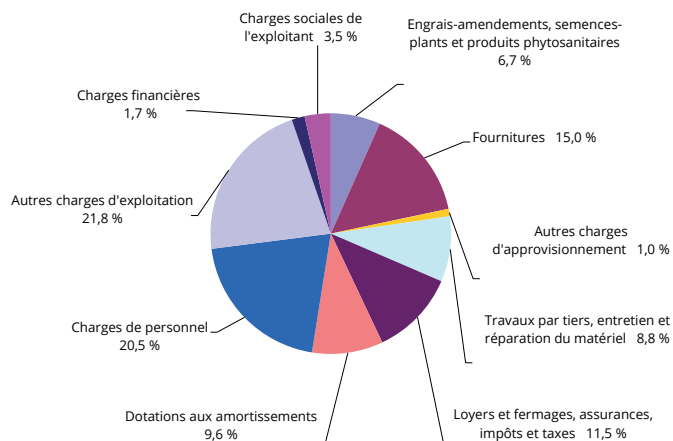
Source : Agreste - RICA Pays de la Loire

Tableau 1 : **principaux indicateurs des exploitations spécialisées en viticulture (OTEX 35)**

Indicateurs OTEX 35 Pays de la Loire	2000	2005	2010	2012	2014	2015	2016	2017	2018
Surface agricole utile (SAU) (ha)	23,0	27,1	26,7	30,3	31,6	32,3	34,8	33,1	40,4
Surface en vignes (ha)	19,8	23,4	24,0	26,1	28,0	28,4	30,2	28,5	32,2
Surface en vignes pour vin AOC/AOP et IGP (ha)	18,7	20,5	23,6	25,5	26,5	26,8	29,2	27,1	28,8
Surface en vignes pour vin VSIG y compris vin de pays (ha)	1,1	2,9	0,4	0,6	1,4	1,6	1,0	1,4	3,4
Rendement en raisin (100Kg/ha)	76,4	67,9	67,4	50,0	68,3	79,8	56,1	58,7	89,4
Main d'oeuvre totale (UTA)	2,6	2,6	2,8	3,5	3,9	4,0	3,9	3,7	5,3
Main d'oeuvre non salariée (UTANS)	1,5	1,4	1,6	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	2,0
Production de l'exercice par UTA (k€/UTA)	56,3	64,4	54,7	73,3	76,1	81,7	85,5	84,0	82,9
Produit brut vignes / produit brut total (en %)	93,4	91,1	95,8	94,1	94,6	93,8	94,1	93,9	91,2
Charges d'approvisionnement (k€) / ha SAU	1,2	1,3	1,4	1,9	2,1	2,1	2,0	1,9	2,2
Charges totales (k€/ha SAU) y compris cotisations sociales	5,3	5,6	6,1	7,7	8,7	9,0	8,4	8,1	9,6
Excédent brut d'exploitation (k€/UTA)	21,5	21,3	9,7	18,8	20,2	22,8	26,5	26,6	22,6
Excédent brut d'exploitation / production brute (en %)	37,5	32,2	17,4	25,0	25,8	27,2	30,1	30,7	26,6
RCAI par UTA non salariée (k€/UTANS)	22,4	20,3	-0,7	23,5	27,2	35,4	40,1	38,2	38,7
Endettement / chiffre d'affaires (%)	105,9	104,4	112,6	86,7	93,1	94,3	101,0	91,7	111,0
Taux d'endettement (%)	44,8	47,5	51,6	49,5	55,3	53,1	53,9	50,8	56,1

Source : Agreste - RICA Pays de la Loire

Graphique 9 : **près de 20 % de charges liées aux personnes salariées et 23 % de charges d'approvisionnement**



Source : RICA - Pays de la Loire 2018

Champ : exploitations spécialisées en viticulture moyennes ou grandes (OTEX 35)

suite de la page 1

Pour l'ensemble du bassin Val de Loire, les exportations représentent environ 1 bouteille sur 5.

Les exploitations de la région, spécialisées en viticulture, ont dégagé au cours des campagnes 2015 à 2018 un résultat moyen annuel courant avant impôts (RCAI) compris entre 35 et 40 k€ par UTA non salariée (UTANS). Les données du réseau comptable RICA ne permettent pas de proposer des résultats géographiquement plus détaillés pour cette orientation technico-économique (OTEX 35) mais une variabilité importante existe entre années, appellations et exploitations.

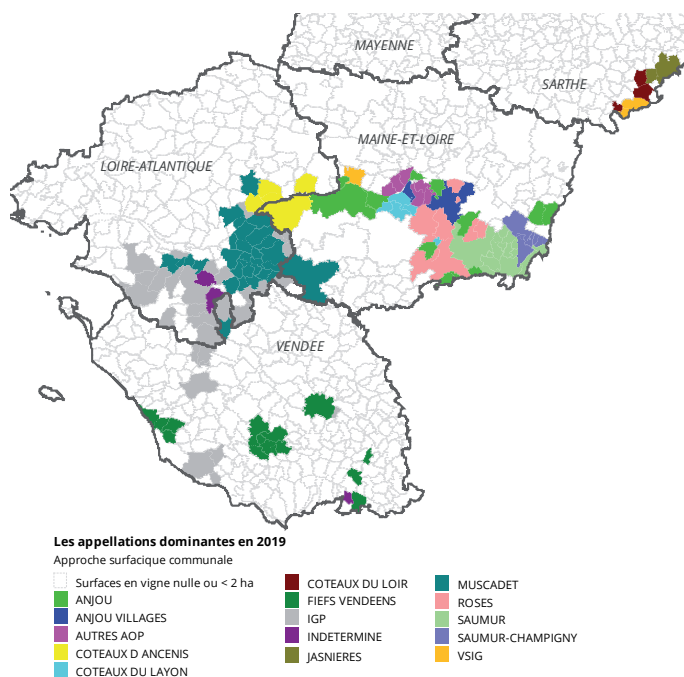
Tableau 2 : principales appellations viti-vinicoles en 2019 (en % des surfaces départementales)

	44	49	72	85	Total régional
AOP dont :	73,3	92,3	83,4	69,6	85,2
ANJOU	.	20,0	.	.	12,6
ANJOU VILLAGES	.	9,7	.	.	6,1
COTEAUX D'ANCENIS	< 1	< 1	.	.	< 1
COTEAUX DU LAYON	.	12,0	.	.	7,5
COTEAUX DU LOIR	.	.	50,1	.	< 1
FIEFS VENDEENS	.	.	.	62,7	1,7
GROS-PLANT	4,8	< 1	.	1,6	1,9
JASNIERES	.	.	33,3	.	< 1
MUSCADET	67,8	2,8	.	5,3	24,8
ROSES	.	18,5	.	.	11,6
SAUMUR	.	13,7	.	.	8,6
SAUMUR-CHAMPIGNY	.	8,3	.	.	5,2
AUTRES AOP	.	6,0	.	.	3,8
IGP	23,5	5,6	6,2	27,1	12,2
VSIG	1,1	< 1	9,6	2,1	< 1
INDETERMINE	2,1	1,5	< 1	1,1	1,7
TOTAL	100	100	100	100	100

AOP : appellation d'origine protégée
IGP : indication géographique protégée
VSIG : vins sans indication géographique

Source : CVI foncier 2019 - DGDDI

Carte 2 : les appellations viticoles dominantes en 2019



Source : CVI (casier viticole informatisé) - DGDDI - 2019 ; ©IGN-BDCarto®

Tableau 3 : valeur vénale moyenne des surfaces en vignes (en milliers d'euros courants/hectare)

Région et départements	Nomenclature	2010	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution (%) 2019/2010
Région Pays de la Loire	Toutes AOP confondues	14,8	14,8	15,9	16,3	16,9	18	21,6
44-Loire-Atlantique	Toutes AOP confondues	10,9	8,9	11,3	11,3	11,1	11,1	1,8
	Coteaux d'Anenis	7	nd	7	nd	nd	nd	nd
	Gros Plant du Pays nantais	6,8	7	8	8	8	8	17,6
	Muscadet - Côtes de Grandlieu	8	8	8	8	9	10	25,0
	Muscadet	8	7	10	10	8	8	0,0
	Muscadet - Sèvre et Maine	12	9,5	12	12	12	12	0,0
	Vins hors AOP	7,5	9	9	9	9	9	20,0
	Vins IGP	7,5	9	9	9	9	9	20,0
49-Maine-et-Loire	Toutes AOP confondues	17,4	18,7	19	19,7	20,9	22,7	30,5
	Saumur - Champigny	52	57	58	58	61	63	21,2
	Saumur	16	18	19	19	20	21	31,3
	Anjou et Anjou Villages	12,5	13	13	14	15	17	36,0
	Coteaux du Layon	15	16	16	17	18	20	33,3

nd : donnée non disponible

Source : SAFER-SSP-Terres d'Europe-Scafr

Pour en savoir plus :

@ Consulter le site internet de la DRAAF :

<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/DONNEES-STATISTIQUES>

- Typologie des exploitations viticoles

- La viticulture en bassin Val de Loire – Centre

- Vigne : enquêtes pratiques culturelles

- RICA

- Fiche Atlas « la viticulture »

- Notes trimestrielles de conjoncture

@ Consulter le site internet national Agreste : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/>

Agreste Pays de la Loire

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Armand Sanséau
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : Bernard Robert
Composition : Bénédicte Guy
ISSN 2725-7142 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2021

